DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

ASSEMBLÉES DES GOUVERNEURS DU 16 JUIN 2021



Le Rapport annuel 2019-2020 de l'Université du Québec et des établissements du réseau a été déposé à l'Assemblée des gouverneurs. Pour consulter le rapport annuel de l'Université du Québec, veuillez cliquer <u>ici</u>

RÉUNION DU 16 JUIN 2021 (2021-8-AG)

INFORMATION

État de situation dans le réseau relativement aux mesures prises pour prévenir la propagation de la COVID-19

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ont été informés de l'évolution des activités d'enseignement et de recherche dans les établissements du réseau dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

Il a été notamment question des moyens mis en place et ceux envisagés pour favoriser et encourager la vaccination chez les étudiants universitaires, et ce, avant la rentrée d'automne 2021. La question du télétravail dans l'après-pandémie a aussi été abordée. À ce sujet, des établissements se sont dotés d'une politique ou d'une directive en ce sens.

Motion de félicitations

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ont félicité François Gagnon, directeur général de l'ÉTS, pour sa nomination à titre de Fellow de l'Académie canadienne du génie.

Pour consulter le communiqué publié par l'ÉTS : https://www.etsmtl.ca/nouvelles/francois-gagnon-dg-ets-nomme-fellow-academie-canadienne-du-genie

Forum national sur la réconciliation 2021

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ont été informés qu'un appel à l'engagement a été lancé en vue du Forum national sur la réconciliation 2021. Chaque université, ministère et organisme œuvrant en enseignement supérieur est invité à soumettre une proposition exposant une ou des actions qu'il compte déployer dans la prochaine année.

La date limite pour soumettre les propositions : 28 juin 2021. Cliquez <u>ici</u> pour tous les détails.

PROCESSUS DE CONSULTATION EN VUE DE LA DÉSIGNATION D'UN CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Rectorat UQAC

Le comité de sélection formé dans le cadre du processus de consultation en vue de la désignation d'une personne pour assumer le Rectorat de l'UQAC a déposé à huis clos son rapport à l'Assemblée des gouverneurs. L'Assemblée a pris acte du rapport et a recommandé au gouvernement la nomination d'une personne à titre de chef d'établissement de l'UQAC.

Direction générale ENAP

Le premier mandat de Guy Laforest à titre de directeur général de l'ENAP prendra fin le 13 août 2022. M. Laforest ayant annoncé qu'il quitterait ses fonctions de chef d'établissement en janvier 2022, un processus de consultation en vue de la désignation d'une personne pour assumer la Direction générale de l'ENAP a été enclenché.

Ainsi, conformément à la réglementation de l'Université du Québec, l'Assemblée des gouverneurs a nommé parmi ses membres au comité de sélection **Lucie Laflamme**, directrice générale de la TÉLUQ, et **Sonya Guilbault**, vérificatrice générale à la Ville de Terrebonne. Outre les personnes précitées, le comité de sélection est formé de Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec, Jean Rochette, président du conseil d'administration de l'ENAP, et Marie-Soleil Tremblay, professeure à l'ENAP. André G. Roy, secrétaire général de l'Université du Québec, agit comme secrétaire du comité.

Également, sur la recommandation du conseil d'administration de l'ENAP, l'Assemblée des gouverneurs a pris acte des critères de sélection et a établi l'étendue et la durée de la consultation pour la désignation du futur directeur, directrice général(e) de cet établissement.

NOMINATIONS

Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ)

L'Assemblée des gouverneurs a nommé les personnes suivantes au comité de retraite du RRUQ :

- Sylvia Thompson, vice-rectrice à l'Administration et aux finances de l'UQAM, comme membre désignée par la corporation, pour un mandat de trois ans à compter du 17 juin 2021 jusqu'au 16 juin 2024;
- Debbie Gendron, directrice des services administratifs de la TÉLUQ, comme membre désignée par la corporation, pour un mandat de trois ans à compter du 26 septembre 2021 jusqu'au 25 septembre 2024;
- Marie-Flo Pelletier, conseillère en ressources humaines à la TÉLUQ, comme membre désignée par les employés de cet établissement, pour un mandat de trois ans à compter du 26 septembre 2021 jusqu'au 25 septembre 2024;
- Muriel Dufour, vice-rectrice à l'administration et aux ressources de l'UQO, comme membre désignée par la corporation pour la durée non écoulée du mandat d'André J. Roy, soit du 16 juin 2021 au 13 juin 2023.

Régime de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec (RRCCUQ)

L'Assemblée des gouverneurs a nommé **Jean-François Bégin**, coordonnateur de la rémunération globale à l'UQAT, au comité de retraite du RRCCUQ pour un mandat de trois ans à compter du 16 juin 2021 jusqu'au 15 juin 2024.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Indicateurs de réussite des cours et état de situation de la cohorte de l'automne 2020

Dans le cadre du chantier sur la réussite du ministère de l'Enseignement supérieur (MES), celui-ci a procédé l'an dernier à une nouvelle collecte de données permettant de calculer un indicateur de réussite des cours au premier trimestre de baccalauréat à temps complet. C'est dans ce contexte que la Direction de la recherche institutionnelle a présenté à l'Assemblée des gouverneurs la définition et les limites de cet indicateur.

Également, à partir des données définitives sur les inscriptions de la rentrée universitaire 2020-2021, un premier état de situation de cette cohorte a aussi été présenté, et ce, principalement en regard de la réussite et de l'abandon des cours.

Prix d'excellence 2021 de l'Université du Québec

L'Assemblée des gouverneurs a attribué les prix d'excellence 2021 : en gestion, en enseignement, en recherche et création, de la relève ainsi que du partenariat. Ces prix seront décernés aux lauréats au cours d'une cérémonie officielle virtuelle pour souligner la rentrée universitaire 2021-2022 qui se tiendra le 25 août prochain. Par conséquent, les noms des lauréats demeurent confidentiels jusqu'à ce moment.

Ces marques de reconnaissance soulignent la contribution exceptionnelle de personnes œuvrant comme professeurs ou cadres dans les établissements du réseau de l'Université du Québec. Pour connaître les lauréats des années précédentes, veuillez cliquer ici.

AFFAIRES CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

Délivrance des diplômes

L'Assemblée des gouverneurs a délivré 4 615 diplômes à des étudiants de l'UQTR (969), l'UQAC (1098), l'UQAR (817), l'UQO (862), l'ÉTS (613) et la TÉLUQ (256). Depuis la création de l'Université du Québec en 1968, l'Assemblée des gouverneurs et le conseil d'administration de l'UQAM, qui décerne ses propres diplômes, ont délivré 771 248 diplômes.

Fonds de développement académique du réseau (FODAR)

Le FODAR appuie les orientations stratégiques déterminantes pour le développement des établissements du réseau de l'Université du Québec en matière de formation et de recherche. L'Assemblée des gouverneurs a approuvé la répartition de l'enveloppe 2021-2022 du FODAR au montant de 1 923 400 \$ comme suit :

- volet Grandes initiatives réseau : 530 000 \$;
- volet Communauté réseau : 620 000 \$;
- volet Développement institutionnel : 600 000 \$;
- prix d'excellence en enseignement, en recherche et création, de la relève et du partenariat : 90 000 \$;
- gestion du Fonds : 83 400 \$.

Les objectifs et les modalités de chaque volet sont décrits dans le document intitulé Fonds de développement académique du réseau (FODAR) 2021-2022 disponible à l'adresse suivante (accès réseau uniquement) : http://www.uquebec.ca/fodar/.

Également, le bilan financier 2020-2021 du FODAR a été présenté pour information à l'Assemblée des gouverneurs.

AFFAIRES CONCERNANT L'ADMINISTRATION

Rapport annuel 2020 du régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ)

Le directeur général du Secrétariat du RRUQ, Alain Vallée, et le président du comité de retraite, Louis Dufresne, ont présenté aux membres de l'Assemblée des gouverneurs le rapport annuel du régime au 31 décembre 2020. Ce rapport fait état de l'évolution et de la situation financière du RRUQ, des rendements, de l'évaluation actuarielle, du profil des participants, des rapports des différents comités, des placements, des états financiers, des frais de gestion et d'administration ainsi que des défis pour l'avenir.

Pour consulter le rapport annuel 2020 du RRUQ, veuillez cliquer <u>ici</u>.

RÉUNION SPÉCIALE DU 16 JUIN 2021 (2021-9-AG-S)

Annexe 6-B Régime de retraite de l'Université du Québec du règlement général 6 Ressources humaines

L'Assemblée des gouverneurs a modifié l'annexe 6-B Régime de retraite de l'Université du Québec du règlement général 6 Ressources humaines en y apportant des changements qui visent principalement à :

- consigner par écrit à la section 2 de l'appendice III le versement de l'indexation ponctuelle en 2021;
- actualiser l'article 2.1.18 afin de préciser le taux d'intérêt calculé pour 2019;
- actualiser l'article 11.8 afin de préciser les taux de cotisations salariales pour les années 2020 et 2021;
- actualiser l'appendice IV, qui établit la liste des rentes viagères converties des cotisations volontaires, afin de tenir compte des rentes ainsi converties au 31 décembre 2020;
- actualiser les adresses civiques consignées à l'appendice II « Autres unités » membres du Régime de retraite de l'Université du Québec;
- ajuster l'article 7.7 afin de préciser de quelle façon doit être arrondi le taux d'indexation des rentes;
- ajuster l'article 8.3, qui décrit les modalités de la rente temporaire pouvant être versée par le Régime, afin de faire concorder le libellé de l'article avec celui de l'article 91.1 de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* et ainsi éviter toute confusion quant à la possibilité que le versement de cette rente temporaire cesse avant l'âge de 65 ans.

